

FSU–SNUipp



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat National Unitaire des Instituteur·ices, PE, PEGC

- Syndicat majoritaire des enseignant·es
- FSU : Fédération de 22 syndicats de la Fonction publique
- Vous soutenir individuellement
- Lutter collectivement
- Une autre vision de l'école
- Secteur néo dédié
- Un collectif de débutant·es dans la carrière d'enseignant·e
- Des journées de stage de formation sur temps scolaire pour toutes et tous

Le bureau de la FSU-SNUipp



Nicolas Alexandre
Adjoint dans le 13ème
Élu en CAPD
Réfèrent retraite
Lundi, mardi, mercredi



Léa de Boisseuil
Adjointe dans le 18ème
Élue en CAPD et CDEN
Co-secrétaire départementale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi



Audrey Bourlet de la Vallée
Adjointe dans le 19ème
Élue en CAPD, CSA et CDEN
Co-secrétaire départementale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi



Claire Brezot
Adjointe dans le 20ème
Réfèrent enseigner à l'étranger
Vendredi



Jérôme Lambert
Adjoint dans le 20ème
Élu en CAPD et CDEN
Réfèrent ASH et formation
Jeudi



Zélie Lebrun
Brigade dans le 18ème
Réfèrent remplacement
et mouvement
Mercredi, jeudi, vendredi



Denis Parès
Adjoint dans le 11ème
Élu en CAPD



Caroline Pecqueur
Adjointe dans le 14ème
Élue en CAPD, CSA et FS-SSCT
Réfèrent AESH et santé au travail
Lundi, mardi, mercredi



Nathalie Carboni-Latour
Directrice dans le 20ème
Élue en CAPD
Réfèrent direction
Jeudi



Colin Gannat
Adjoint dans le 19ème
Élu en CAPD
Réfèrent entretien de direction
Jeudi



Elisabeth Kutas
Adjointe dans le 18ème
Élue en FS-SSCT
Réfèrent violences sexistes et
sexuelles au travail
Mardi, mercredi



Marie Laferrière
Adjointe dans le 18ème
Élue en CAPD, CDEN et COSP
Réfèrent des débuts de carrière
Lundi, mardi, mercredi, vendredi



Antonella Pereira,
Directrice dans le 20ème
Élue en CAPD



Roger Pouëssel
Directeur dans le 15ème



Anne-Laure Stammering
Directrice dans le 18ème
Trésorière
Lundi




Cécile Stassi
AESH dans le 6ème
Élue en CCP

Vous syndiquer pour nous soutenir



Pas encore syndiqué·e ?
5 minutes en ligne



J'adhère au 
SNUipp-FSU Paris!

En quelques clics, syndiquez-vous à la FSU-SNUipp 75 pour l'année scolaire 2024/2025. Vous pourrez effectuer un paiement par carte bancaire jusqu'en 4 fois. 66% du montant de votre cotisation syndicale seront déduits de votre impôt. Sans attendre, remplissez le formulaire pour adhérer !

Après réduction d'impôts :

PES → 20€

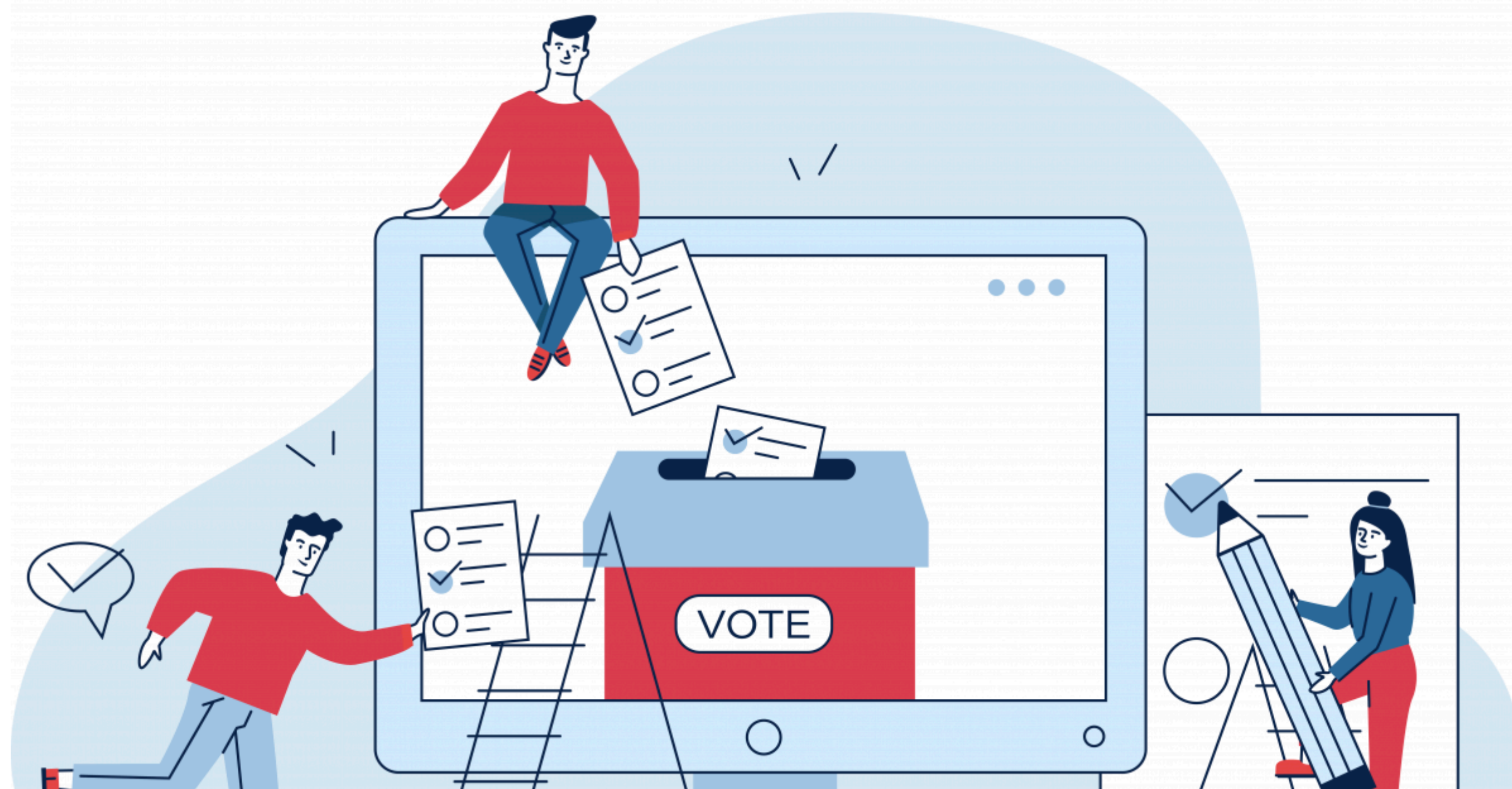
T1 → 34€

Voter aux élections professionnelles



RDV en décembre 2026

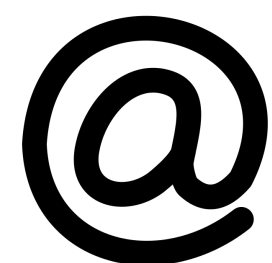
Votez pour le SNUipp et
la FSU afin d'être
représenté·es au mieux
face à l'administration.



Nous contacter



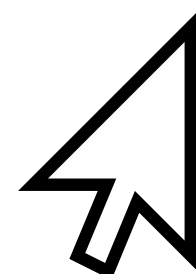
11 rue de Tourtille
75020 PARIS



snu75@snuipp.fr



01.44.62.70.01



www.75.snuipp.fr



- FSU-SNUipp Paris avec les PES & Néo

- FSU-SNUipp Paris



- @SNUippFSUParis



- @fsusnuipp75

Nous contacter



Inscrivez-vous à nos lettres d'info !

PES : <https://forms.gle/1Nx2S19Sprhcc8B9A>

Générale : envoyez-nous un mail

Rejoignez les groupes !

WhatsApp PES : <https://chat.whatsapp.com/HjdAoJUw6W5Kyr92soAUyd>

Facebook LC : <https://www.facebook.com/groups/652550420113412/>

Facebook PES Paris : <https://www.facebook.com/groups/2276323115736344>

Facebook CRPE Paris : <https://www.facebook.com/groups/821305315833970/>

Au programme :



1. La liste complémentaire, c'est quoi ?
2. Calendrier
3. Revendications de la FSU-SNUipp
4. Réclamations des notes au concours
5. Cas particulier : concours supplémentaire
6. Appelé·e, et après ?
7. Cas : désistement liste principale
8. Cas : vacance d'emploi
9. Cas : je ne suis pas appelé·e
10. Statistiques

1. Liste complémentaire

Une liste complémentaire
par type de concours.

Être appelé·e suite à un
désistement ou une démission
d'un·e lauréat·e de la liste principale
ou pour vacance de postes.

CRPE 2024 :

Concours	Postes	Admis·es	Inscrit·es	Présent·es	Admissibles	Seuil écrits	Seuil admissions	LC
Externe	215	236	1305	-	290	27,50/60	78,50/180	16
3ème concours	35	19	318	-	26	-	-	0
Interne	10	5	127	-	10	-	-	0

2. Calendrier

Juin 2024

→ Recrutement potentiel
de contractuel·les par le
Rectorat

Juillet / Août 2024

→ Les premier·ères sur
LC vont être appelé·es
pour désistement de la
liste principale

Septembre 2024

→ Les suivant·es
peuvent être appelé·es
pour vacance de poste

Remplissez le tableur dès que vous êtes appelé·e :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1wP4f4->

[M17Og0BbQD9cpOdr3HtupTyd9E1kVKw1TNd8k/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1wP4f4-M17Og0BbQD9cpOdr3HtupTyd9E1kVKw1TNd8k/edit?usp=sharing)



3. Revendications de la FSU-SNUipp




Augmentation du nombre de postes au concours

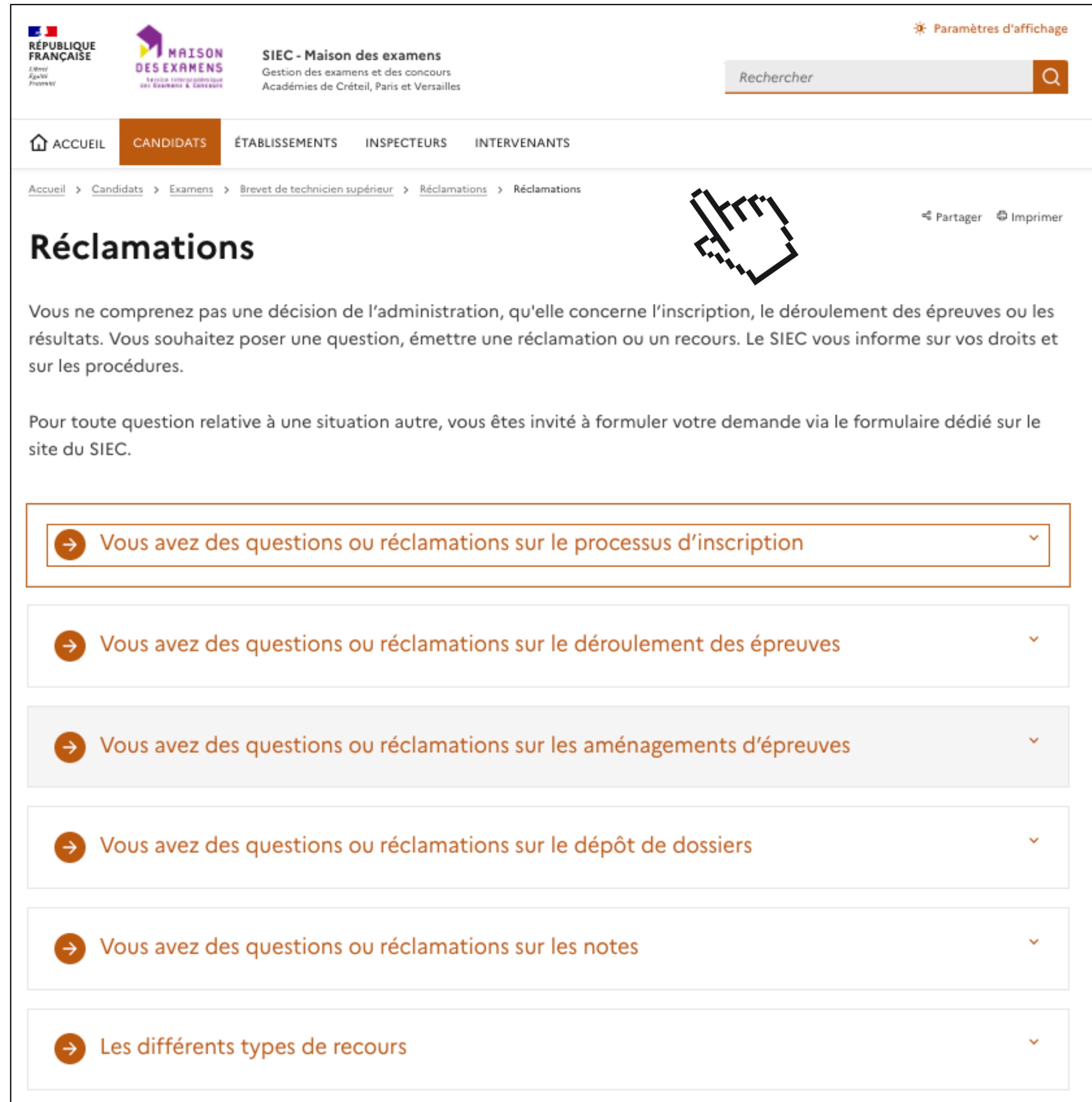
Contre le recrutement de contractuel·les

Ouverture de la LC à hauteur des besoins

Recrutement de toutes les personnes sur LC

Voir les courriers de la FSU-SNUipp au Recteur et au
Ministre pour demander le recrutement de la LC 

4. Réclamations des notes



The screenshot shows the 'Réclamations' page on the SIEC website. The page header includes the French Republic logo, 'MAISON DES EXAMENS' logo, and 'SIEC - Maison des examens' text. A search bar is present. The main navigation menu includes 'ACCUEIL', 'CANDIDATS', 'ÉTABLISSEMENTS', 'INSPECTEURS', and 'INTERVENANTS'. The breadcrumb trail is 'Accueil > Candidats > Examens > Brevet de technicien supérieur > Réclamations > Réclamations'. The page title is 'Réclamations'. A hand cursor icon is over the title. Below the title is an introductory paragraph and a link to a dedicated form. A list of seven categories is shown, with the first one highlighted:

- Vous avez des questions ou réclamations sur le processus d'inscription
- Vous avez des questions ou réclamations sur le déroulement des épreuves
- Vous avez des questions ou réclamations sur les aménagements d'épreuves
- Vous avez des questions ou réclamations sur le dépôt de dossiers
- Vous avez des questions ou réclamations sur les notes
- Les différents types de recours

→ Vous avez des questions ou réclamations sur les notes

→ Vous souhaitez vérifier votre note

→ Vous souhaitez contester votre note

Vous estimez que votre note est trop basse par rapport à votre niveau habituel et vous souhaitez la contester, deux cas de figure se présentent :

- **Premier cas** : il s'agit d'une erreur de report de notes entre votre copie et votre relevé de notes constatée lors de votre demande de photocopie de copie ou de bordereau. Dans ce cas, les services du SIEC - Maison des examens modifient la note et vous adressent un relevé de notes rectificatif.

Au cas où l'administration vous aurait envoyé la photocopie de copie ou de bordereau sans avoir détecté l'erreur, vous pouvez nous saisir via le site internet du SIEC, démarche « [poser une question](#) ». L'erreur sera automatiquement corrigée.

- **Second cas** : vous contestez la note et souhaitez une nouvelle correction. Le SIEC - Maison des examens vous informe que le jury étant souverain, aucun recours n'est recevable à l'encontre de ses décisions prises en application de la réglementation des examens. Par conséquent, vous ne pouvez contester une note que vous estimez trop basse ou injuste.

La réglementation des BTS ne prévoit pas de double correction. Il n'est donc pas possible de demander une nouvelle correction de votre copie.

Lors de ses délibérations finales, le jury dispose du livret scolaire de chaque candidat. Cependant, l'examen reste principalement basé sur la capacité du candidat à composer sur une épreuve ponctuelle, avec les risques inhérents à cet exercice.

Tous les éléments sont pris en compte pour garantir équité et objectivité de la part du jury.

5. Concours supplémentaire Créteil / Versailles



**Si je suis reçu·e
au concours
supplémentaire
de Créteil ou
Versailles**

choisir

**Rester sur la LC mais perdre le
bénéfice du concours de Créteil
ou Versailles**

**Accepter Créteil ou Versailles
mais perdre ma place dans la
LC de Paris**

6. Appel·e, et après ?

Suivre la visio à 17h !

Vous aurez le même statut de PES, avec les mêmes droits que les autres.

Si plus de 36 jours d'absence à la formation alors vous serez prolongé·e en 2025-2026.

Ancienneté de service

À partir du jour de la signature du PVI (procès verbal d'installation).

7. Cas n°1 : je suis appelé·e pour désistement de la liste principale

Désistement =

Quelqu'un d'admis renonce finalement au bénéfice du concours (autre académie, raison personnelle...).

*En pratique : les 10
premier·es contactées
rapidement*

Vous commencez l'année en septembre. Vous aurez votre affectation jusque fin août.

Vous serez PES au même titre que les lauréates du concours et serez titularisé·e à la fin de l'année.

8. Cas n°2 : je suis appelé·e pour vacances d'emplois

Vacances d'emplois =
Être appelé·e dans l'intervalle entre deux concours (en cours d'année).

*En pratique :
très rare*

Report de formation pour l'année suivante si vous êtes appelé·e après septembre.

SNUipp : pour le recrutement de toute la LC !

Placé·e sur un poste à temps plein au moment de sa nomination et titularisé·e à l'issue de sa formation.

9. Cas n°3 : je ne suis pas appelé·e

Je repasse le
CRPE en 2025



En candidat·e libre
si je possède un
master

10. Statistiques

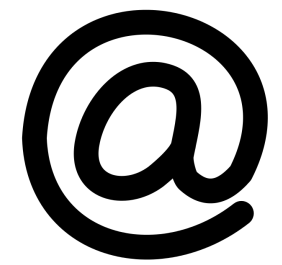
Année	Type de poste	Externe	Interne	3ème concours
2024	CRPE	236	5	19
	LC	16	0	0
	Appelé-es pour désistement LP			
	Appelé-es pour vacance de poste			
2023	CRPE	207	9	34
	LC	37	2	0
	Appelé-es pour désistement LP	-	-	-
	Appelé-es pour vacance de poste	37	2	-
2022	CRPE	219	3	6
	LC	0	0	16
	Appelé-es pour désistement LP	-	-	-
	Appelé-es pour vacance de poste	200 contractuels (en septembre)	-	10

**Tableau complet sur
notre site :**
**[https://75.snuipp.fr/?
Recrutement-sur-liste](https://75.snuipp.fr/?Recrutement-sur-liste)**

Nous contacter



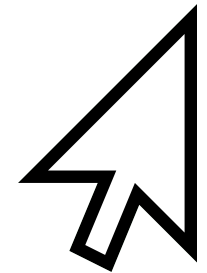
11 rue de Tourtille
75020 PARIS



snu75@snuipp.fr



01.44.62.70.01



www.75.snuipp.fr



- FSU-SNUipp Paris avec les PES & Néo

- FSU-SNUipp Paris



- @SNUippFSUParis



- @fsusnuipp75